

Série Q (et QW)

Domaines Enregistrement Hypothèques

(1790-1940)

La série Q n'a pas encore fait l'objet d'un classement définitif, conforme à la réglementation en vigueur : la sous-série 1 Q Domaines nationaux (époque de la Révolution française y compris la liquidation des domaines nationaux, les restitutions et indemnités) est en cours de reclassement ; la sous-série 2 Q Domaine (période postérieure à la Révolution française) n'a pas été constituée ; les sous-séries 3 Q et 4 Q sont classées et inventoriées.

La série QW (Domaines, Enregistrement, Hypothèques : fonds de la Préfecture et fonds de la Direction des Domaines) comprend des archives de 1800 à 1968 : la partition entre les archives antérieures à 1940 et celles qui sont postérieures à cette date n'a pas encore été réalisée ; par ailleurs, la répartition entre les différentes sous-séries de Q n'a pas non plus été effectuée.

Série Q

Sous-série 1 Q Domaines nationaux (époque de la Révolution française y compris la liquidation des domaines nationaux, les restitutions et indemnités)

Cette sous-série, dont l'inventaire avait été imprimé, est en cours de reclassement : une première partie a été revue et porte des cotes provisoires ; un tableau de concordance provisoire avec la cotation de l'inventaire imprimé a été réalisé.

Sous-série 2 Q Domaine (période postérieure à la Révolution française)

Fonds de la Préfecture (inventaire de QW, p. 2-6)

- Affaires générales, réglementation, inventaires d'archives, 1807-1959.
- Personnel, 1911-1959.
- Acquisitions, adjudications, baux et locations, 1925-1984.
- Successions en déshérence, biens vacants et sans maître, 1944-1978.

Fonds de la Direction des Domaines (inventaire de QW, p. 13-21)

- Affaires générales, réglementation, personnel, 1925-1934.
- Domaine terrestre, routier, ferroviaire et forestier, 1921-1941.
- Domaine fluvial et maritime, 1787-1940.
- Domaine militaire, 1876-1931.
- Successions en déshérence, biens vacants et sans maître, 1921-1940.
- Contentieux, fraudes, 1927-1938.
- Produits domaniaux, 1865-1941.
- Dossiers communaux (classement par bureaux) : Alzonne, 1899-1908 ; Axat, 1900-1901 ; Belcaire, 1901 ; Carcassonne, 1878-1910 ; Castelnaudary, 1871-1941 ; Couiza,

1900-1906 ; Davejean, 1901-1907 ; Ginestas, 1873-1940 ; Limoux, 1901-1908 ; Narbonne, 1875-1911 ; Peyriac-Minervois, 1900-1906 ; Sigean, 1900-1911.

Sous-série 3 Q Enregistrement et timbre

Fonds de la Préfecture

- Commission départementale de contrôle des opérations immobilières poursuivies par les services publics ou d'intérêt public (inventaire QW p. 6), 1949-1966.
- Répertoire des actes administratifs des communes sujets à l'enregistrement (inventaire QW p. 6), 1849-1948.

Droit d'enregistrement

Les bureaux de l'Enregistrement, créés en 1791, ont succédé aux bureaux du Contrôle des actes. Ils ont repris les attributions de l'administration du contrôle des actes. Il existe au moins un bureau d'enregistrement par canton. La formalité de l'enregistrement est un impôt sur les mutations de propriétés et sur les actes. Il a pour effet d'assurer leur existence et de constater leur date. Plusieurs types de registres sont conservés au sein de la sous-série :

- les registres d'actes civils publics qui concernent les actes des notaires et les actes administratifs ;
- les registres d'actes sous seing privé ;
- les registres de mutations par décès.

Comme le Contrôle des actes, l'Enregistrement, grâce aux tables qui ont pu être dressées (tables des successions et absences, des mutations, etc.), est un moyen d'accès aux minutes notariales lorsqu'on ignore le nom de l'étude qui a passé les actes.

Limites chronologiques de la sous-série :

Les bureaux de l'Enregistrement ont parfois continué certains registres tenus par l'administration du Contrôle des Actes, ce qui explique que la série comprenne des documents bien antérieurs à 1791.

La sous-série est close à l'informatisation des services de l'enregistrement qui est intervenu dans les années 1965-1980.

Les documents sont classés par ordre alphabétique des bureaux :

- 3 Q 1/1-42 Bureau d'Alaigne, an III-1831.
- 3 Q 2/1-416 Bureau d'Alzonne, 1791-1939.
- 3 Q 3/1-156 Bureau d'Axat, 1822-1935.
- 3 Q 4/1-250 Bureau de Belcaire, an XIII-1936.
- 3 Q 5/1-228 Bureau de Belpech, 1787-1918.
- 3 Q 6/1-50 Bureau de Bram, 1918-1943.
- 3 Q 7/1-1556 Bureau de Carcassonne, 1760-1962.
- 3 Q 8/1-1062 Bureau de Castelnaudary, 1760-1966.
- 3 Q 9/1-355 Bureau de Chalabre, 1760-1952.
- 3 Q 10/1-215 Bureau de Couiza, 1831-1947.
- 3 Q 11/1-180 Bureau de Davejean, 1821-1952.
- 3 Q 12/1-275 Bureau de Fanjeaux, 1809-1940.
- 3 Q 13/1-412 Bureau de Ginestas, an II-1960.
- 3 Q 14/1-355 Bureau de Lagrasse, 1790-1966.
- 3 Q 15/1-504 Bureau de Lézignan-Corbières, 1758-1965.
- 3 Q 16/1-1133 Bureau de Limoux, 1758-1968.

- 3 Q 17/1-198 Bureau du Mas-Cabardès, 1790-1962.
- 3 Q 18/1-1619 Bureau de Narbonne, 1750-1969.
- 3 Q 19/1-545 Bureau de Peyriac-Minervois, 1735-1969.
- 3 Q 20/1-503 Bureau de Quillan, 1760-1965.
- 3 Q 21/1-82 Bureau de Salles-sur-l'Hers, 1882-1963.
- 3 Q 22/1-494 Bureau de Sigean, 1789-1964.
- 3 Q 23/1-42 Bureau de Tuchan, 1756-1854.

A ces documents classés dans la sous-série 3 Q, il faut ajouter, pour la partie postérieure à 1940, les documents concernant l'impôt de solidarité nationale (inventaire de QW, p. 6-10) : Bureau d'enregistrement de Lagrasse, 1946-1955 ; Bureau d'enregistrement de Narbonne, 1946-1950 ; bureau d'enregistrement de Sigean, 1946-1950.

Sous-série 4 Q Hypothèques

La sous-série est close au 1^{er} janvier 1956, date d'entrée en vigueur du décret n°55-22 du 4 janvier 1955 portant réforme de la publicité foncière qui a pour effet la clôture des répertoires, tables et registres indicateurs et l'ouverture d'un fichier immobilier comme instrument d'accès aux registres.

Fonds de la Préfecture (inventaire de QW, p. 11)

- Instructions, 1946-1950.

Fonds de la Conservation des Hypothèques

Les documents sont classés par ordre alphabétique des bureaux :

- 4 Q 1/1 et suiv. Bureau de Carcassonne, 1799-1956.
- 4 Q 2/1 et suiv. Bureau de Castelnaudary, 1799-1927 (le bureau de Castelnaudary ferme le 3 avril 1927 ; à partir de cette date se reporter à Carcassonne).
- 4 Q 3/1 et suiv. Bureau de Limoux, 1796-1927 (le bureau de Limoux ferme le 30 juin 1927 ; à partir de cette date se reporter à Carcassonne).
- 4 Q 4/1 et suiv. Bureau de Narbonne, 1795-1956.